

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon du maire, le 16 mai 2017.

PRÉSENT : M. Jacques Cleary, conseiller

PRÉSENTS :
PAR TÉLÉPHONE Mme Sylvie Gaudreault, conseillère, et MM. Claude Tremblay et Luc Boivin, conseillers.

ABSENT: M. Jean Tremblay, maire

ÉGALEMENT
PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 8 h 30, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1. SERVICES PROFESSIONNELS EN LABORATOIRE – DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL DU BOULEVARD DU ROYAUME (ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI) - APPEL D'OFFRES 2017-152;

VS-CE-2017-558

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a invité trois (3) soumissionnaires à présenter des prix pour le contrôle des sols et des matériaux pour la phase 1 du projet pour les travaux d'aqueduc et d'égout, pour les nouvelles infrastructures de rues industrielles (incluant le bétonnage de trottoirs et bordures), pour la construction et d'une étude géotechnique d'un nouveau poste de pompage pour le développement du parc Industriel du boulevard du Royaume Est de l'arrondissement de Chicoutimi (appel d'offres 2017-152);

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT que les deux (2) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

ENGLOBE CORP. (NEQ : 1167280206)		
363, rue Joseph-Gagné Sud, La Baie (Québec) G7B 3P6		
Pointage final : 54.53	Rang : 1	Prix : 23 621,61 \$, taxes incluses

GHD (NEQ : 1171077796)	
1600, boulevard St-Paul, bureau 150, Chicoutimi (Québec) G7J 4N1	

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

Pointage final : 40.41 Rang : 2 Prix : 31 091,31 \$, taxes incluses

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l’occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Englobe Corp.	1 et 2	Développement du parc industriel du boulevard du Royaume Est / Arrondissement de Chicoutimi	20 545,00 \$
Total avant taxes :			20 545,00 \$
TPS :		5%	1 027,25 \$
TVQ :		9,975 %	2 049,36 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			23 621,61 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire R150135.036.

Adoptée à l'unanimité.

2. POSTE-DE-TRAITE-DE-CHICOUTIMI – AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET UN PERMIS D’EXCAVATION POUR 2017 AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC) ET AUTORISATION D’OCTROYER LE MANDAT DE FOUILLES 2017 UQAC;

VS-CE-2017-559

CONSIDÉRANT le projet de mise en valeur du site patrimonial du Poste-de-Traite-de-Chicoutimi;

CONSIDÉRANT que le site du Poste-de-Traite-de-Chicoutimi est classé site patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et que toutes les fouilles archéologiques sur les lieux doivent faire l’objet d’une demande de fouilles et d’excavation;

CONSIDÉRANT que chaque demande d’autorisation par le MCC est valide pour un an à partir de la date de délivrance;

CONSIDÉRANT le potentiel archéologique très important du lieu et la mise en valeur des artefacts et des résultats auprès du public, par le biais des expositions de la Pulperie de Chicoutimi qui sont alimentées par les fouilles;

CONSIDÉRANT l’expertise incontournable de l’UQAC sur ce site;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires pour la réalisation du projet au poste 7001036-001-R160186;

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à déposer au ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec une demande d'autorisation de fouilles et d'excavation faite en vertu des articles 68 à 75 de la Loi sur le patrimoine culturel (L.R.Q., c. P-9.002);

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à donner le mandat des fouilles à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), conditionnellement à l'obtention d'un permis de fouilles auprès du MCC;

QUE Mme Josée Bergeron, conseillère aux arts et à la culture au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, soit par la présente autorisée à signer cette demande pour et au nom de la Ville de Saguenay;

ET QUE les fonds pour les fouilles soient puisés à même le règlement 7001036-001-R160186;

Adoptée à l'unanimité.

**3. CENTRE MULTISERVICE DE SHIPSHAW - AMÉNAGEMENT D'UN
PARC DE PLANCHE À ROULETTES – APPEL D'OFFRES 2017-072 ;
VS-CE-2017-560**

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour l'aménagement d'un parc de planche à roulettes au Centre multiservice de Shipshaw dans l'arrondissement de Jonquière (appel d'offres 2017-072 estimé de 150 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

INTER-PROJET (9099-3593 Qc inc.) (NEQ : 1149770274) 3530, rue de l'Énergie, Jonquière (Québec) G7X 9H3	172 108,38 \$
CONSTRUCTION ROCK DUFOUR INC. (NEQ : 1143039288) 2185, rue Pasteur, Jonquière (Québec) G7X 4E9	191 899,61 \$
CONSTRUCTION LOG HOMES SAGUENAY (9169-8985 Qc inc.) (NEQ : 1163747752) 1409, rue Victoria, La Baie (Québec) G7B 3N3	196 505,28 \$

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

AMÉNAGEMENT VALLÉE (9161-7258 Qc inc.) (NEQ : 1163300735)
3841, rang St-Paul, Chicoutimi (Québec) G7H 0G7

164 480,25 \$
Non conforme

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
INTER-PROJET (9099-3593 Qc inc.)	1 à 6	Aménagement d'un parc de planche à roulettes – Centre multiservice de Shipshaw	149 692,00 \$
Total avant taxes :			149 692,00 \$
TPS :		5%	7 484,60 \$
TVQ :		9,975 %	14 931,78 \$
TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			172 108,38 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 6501089.040.R160182.

Adoptée à l'unanimité.

4. SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE DE DÉSINFECTION DE L’EAU POTABLE POUR LES PUITS S-71, S-73 ET BAIE DES DEUX ILES, ARRONDISSEMENT DE LA BAIE ET SECTEUR SHIPSHAW - APPEL D’OFFRES 2017-076 ;

VS-CE-2017-561

CONSIDÉRANT que les travaux sont réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT que la division de l’approvisionnement du Service des finances a invité trois (3) soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en ingénierie afin de réaliser une étude préliminaire sur l’ajout d’un système de désinfection ou autres alternatives en conformité avec le Règlement sur la qualité de l’eau potable pour les puits de distribution d’eaux brutes souterraines S-71, S-73 et Baie des Deux Îles dans l'arrondissement de La Baie et secteur Shipshaw (appel d’offres 2017-076);

CONSIDÉRANT que l’adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT que les deux (2) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l’ouverture de l’enveloppe de prix;

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

CÉGERTEC INC (NEQ : 1167830299)
 255, rue Racine Est, Chicoutimi (Qc) G7H 7L2
 Pointage final : 40.66 Rang : 1 Prix : 33 066,81 \$, taxes incluses

WSP CANADA (NEQ : 1148357057)
125, rue Racine Est, Chicoutimi (Qc) G7H 1R5
Pointage final : 32.10 Rang : 2 Prix : 39 505,41 \$, taxes incluses

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
CÉGERTEC INC.	1	Étude de désinfection de l'eau potable pour les puits S-71, 2-73 et Baie des Deux Îles, arrondissement de La Baie et secteur Shipshaw	28 760,00 \$
Total avant taxes :			28 760,00 \$
TPS :		5%	1 438,00 \$
TVQ :		9,975 %	2 868,81 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			33 066,81 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 6501062.069.R140093.

Adoptée à l'unanimité.

5. RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPELB-04 – RUE MONSEIGNEUR DUFOUR (ARRONDISSEMENT DE LA BAIE) - APPEL D’OFFRES 2017-110 ;

VS-CE-2017-562

CONSIDÉRANT que les travaux sont réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la réfection complète du poste de pompage PPELB-04 de la rue Monseigneur-Dufour dans l'arrondissement de La Baie (appel d'offres 2017-110 estimé de 600 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture des soumissions :

CONSTRUCTION CR (9042-5976 Qc inc.) (NEQ : 1146235313) 3435, boul. de la Grande-Baie Sud, La Baie (Québec) G7B 1G3	454 726,13 \$
AMEC CONSTRUCTION INC. (NEQ : 1161430567) 312, rue Joseph-Gagné Sud, La Baie (Québec) G7B 3P6	498 745,45 \$
EXCAVATION UNIBEC INC. (NEQ : 1164391980) 1041, rue des Peupliers, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2P9	502 260,01 \$
PAUL PEDNEAULT INC. (NEQ : 1170180351) 2549, boul. St-Paul, Chicoutimi (Québec) G7K 1E9	516 581,42 \$
LES EXCAVATIONS G. LAROCHE INC. (NEQ : 1143390095) 121, rue des Bruyères, Alma (Québec) G8E 1J9	567 393,58 \$
INTER-PROJET (9099-3593 Qc inc.) (NEQ : 1149770274) 3530, rue de l’Énergie, Jonquière (Québec) G7X 9H3	631 297,47 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l’occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
CONSTRUCTION CR (9042-5976 Qc inc.)	1 à 9	Réfection complète du poste de pompage PPELB-04 – rue Monseigneur-Dufour / Arr. de La Baie	395 500,00 \$
Total avant taxes :			395 500,00 \$
TPS :		5%	19 775,00 \$
TVQ :		9,975 %	39 451,13 \$
TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			454 726,13 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 6501062.065.R140093.

Adoptée à l'unanimité.

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

**6. SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE – RÉFECTION
MÉCANIQUE AUX POSTES PPES-02, PPES-03 ET PPES-04
ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE ET SECTEUR SHIPSHAW -
APPEL D’OFFRES 2017-133 ;**

VS-CE-2017-563

CONSIDÉRANT que les travaux sont réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a invité trois (3) soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le but de réaliser la réfection mécanique aux postes PPES-02, PPES-03 et PPES-04 qui sont situés dans l'arrondissement de Jonquière, secteur Shipshaw (appel d'offres 2017-133);

CONSIDÉRANT que les deux (2) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

CEGERTEC INC. (NEQ : 1167830299)

255, rue Racine Est, C.P. 8420, Chicoutimi (Québec) G7H 5C2

Pointage final : 17.89

Rang : 1

Prix : 71 215,52 \$, taxes incluses

WSP CANADA INC. (NEQ : 1148357057)

125, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1R5

Pointage final : 15.65

Rang : 2

Prix : 85 196,48 \$, taxes incluses

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Cegertec inc.	1	Réfection mécanique aux postes PPES-02, PPES-03 et PPES-04 Arrondissement de Jonquière Secteur Shipshaw	61 940,00 \$
Total avant taxes :			61 940,00 \$
TPS :		5%	3 097,00 \$
TVQ :		9,975 %	6 178,52 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUSSION, frais et taxes inclus			71 215,52 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire R140093.058.

Adoptée à l'unanimité.

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

**7. RÉFECTION COMPLÈTE DES RUES LEGENDRE ET DE MONTCALM
(ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE) - APPEL D'OFFRES 2017-147 ;
VS-CE-2017-564**

CONSIDÉRANT que les travaux sont réalisés dans le cadre du programme des fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU);

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la réfection complète des rues Legendre et de Montcalm de l'arrondissement de Jonquière (appel d'offres 2017-147 estimé de 1 000 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

EXCAVATION G. LAROUCHE INC. (LES) (NEQ : 1143390095) 121, rue des Bruyères, Alma (Québec) G8E 1J9	1 244 029,50 \$
EXCAVATION UNIBEC INC. (NEQ : 1164391980) 1041, rue des Peupliers, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2P9	1 293 414,00 \$
EXCAVATION DE CHICOUTIMI INC. (NEQ : 1140155103) 1201, boulevard St-Paul, Chicoutimi (Québec) G7J 3Y2	1 302 091,90 \$
CLAVEAU ET FILS INC. (NEQ : 1148388136) 3461, boulevard du Saguenay, Jonquière (Québec) G7X 1H2	1 302 766,64 \$
TERRASSEMENT JOCELYN FORTIN (NEQ : 1169997252) 1065, rue des Pins Ouest, Alma (Québec) G8B 7V7	1 325 593,75 \$
ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC. (LES) (NEQ : 1160939220) 700, avenue Sicard, Alma (Québec) G8B 6Y8	1 331 926,17 \$
EXCAVATION R & R INC. (NEQ : 1142871772) 3118, boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi (Québec) G7H 5B2	1 550 053,22 \$
INTER-PROJET (9099-3593 QUÉBEC INC.) (NEQ : 1149770274) 3530, rue de l'Énergie, Jonquière (Québec) G7X 9H3	1 588 913,83 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

*Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations
de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées
lors de séances subséquentes.*

Date de publication : 25 mai 2017

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat, et ce, conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt VS-R-2017-43, au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Les Excavations G. Larouche inc.	1 à 21	Réfection complète des rues Legendre et de Montcalm	1 082 000,00 \$
Total avant taxes :			1 082 000,00 \$
TPS :		5%	54 100,00 \$
TVQ :		9,975 %	107 929,50 \$
TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			1 244 029,50 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même un projet à être créé lors de l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt VS-R-2017-43.

Adoptée à l'unanimité.

8. VILLE DE SAGUENAY ET HÉBERGEMENT PLUS – BAIL DE LOCATION;

VS-CE-2017-565

CONSIDÉRANT les besoins des locaux dans l'arrondissement de Jonquière pour loger des organismes sans but lucratif.

CONSIDÉRANT que l'organisme sans but lucratif Hébergement Plus possèdera des locaux pouvant accueillir des organismes communautaires;

CONSIDÉRANT l'entente qui est intervenue entre la Ville de Saguenay et Hébergement Plus pour la location des locaux sis au 2124 et 2126 rue Père-Lalemant dans l'arrondissement de Jonquière;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le bail de location soit signé entre la Ville de Saguenay et Hébergement Plus et que Mme Carolyne Dunn, chef de division communautaire et plein air ou en cas d'absence Mme Caroline Dion, greffière, soient par la présente autorisées à signer pour et au nom de la Ville de Saguenay, le bail de location avec Hébergement Plus.

Adoptée à l'unanimité.

9. 30^E COLLOQUE DE LES ARTS ET LA VILLE - ÉDITION 2017 - DÉLÉGATION;

VS-CE-2017-566

CONSIDÉRANT que le 30^e colloque de Les Arts et la Ville se tiendra du 31 mai au 2 juin 2017, à Montmagny;

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017

INTRANET

Comité exécutif du 16 mai 2017

CONSIDÉRANT que Mme Martine Gauthier est conseillère municipale et membre de la Commission des arts et de la culture à la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Mme Martine Gauthier à participer à ce 30e colloque comme représentante de la Ville de Saguenay;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte de déléguer Mme Martine Gauthier, conseillère municipale à la Ville de Saguenay, à participer au 30e colloque de Les Arts et la Ville, qui se tiendra à Montmagny, du 31 mai au 2 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 8 h 40.

MAIRE

GREFFIÈRE

CD/mg

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 25 mai 2017